Loi immigration : le Sénat supprime l'aide médicale d'Etat, elle est remplacée par l'AMU (MàJ : les députés NUPES et Macronistes unissent leurs forces pour la rétablir)

29/11/2023 à 18h14



29/11/2023

> *Projet de loi immigration : Les députés NUPES et Macronnistes unissent leurs forces pour rétablir l'Aide Médicale d'Etat pic.twitter.com/CsuRSLpExM*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) November 29, 2023*

La Commission des lois de l'Assemblee Nationale vient de rétablir l'Aide médicale d'Etat. C'était indispensable. C'est une position juste et forte pour un dispositif indispensable,

> *efficace et évalué de santé publique.*
>
> *— Aurélien Rousseau (@aur_rousseau) November 29, 2023*

(Merci à Jo.)

08/11/2023

C'est un gros morceau du projet de loi immigration que le Sénat a adopté avant la pause dînatoire, mardi soir. Malgré les nombreuses prises de parole indignées de la gauche, le Sénat a adopté une mesure controversée : la suppression de l'AME (aide médicale d'Etat), remplacée en AMU (aide médicale d'urgence) dans un nouvel article 1er I, adopté par 200 voix contre 136. Pour mémoire, sur conditions de ressources, l'aide médicale d'Etat prend en charge à 100 % de ses frais médicaux et hospitaliers dans la limite des tarifs de la sécurité sociale pour les étrangers en situation irrégulière qui résident sur le territoire français depuis au moins trois mois sans discontinuité. (…)

Sur les bancs de la droite, les sénateurs se sont montrés discrets pour défendre ce nouvel article. « Nul délaissement de la santé des étrangers en France et nul risque pour les Français face à des épidémies incontrôlées faute de soins de la part de notre système », a défendu la co-rapporteure du texte, Muriel Jourda (LR) en rappelant le panier de soins pris en charge par l'AMU : la prophylaxie, le traitement des maladies graves et des douleurs aiguës, les soins liés à la grossesse, les vaccinations réglementaires et les examens de médecine préventive.

www.publicsenat.fr